

GUINGUINÉO, NIORO DU RIP, MBIRKILANE, MALEM HODAR, GANDIAYE

Ces ouvrages d'assainissement qui changeront le visage de ces villes

Le Projet eau et assainissement en milieu rural (Peamir), d'un montant de plus de 12 milliards de Fcfa, financé par la Banque Mondiale, et mis en œuvre par l'Office national de l'assainissement du Sénégal (Onas), va toucher beaucoup de villes secondaires. Dans le centre du pays, Guinguinéo, Nioro du Rip, Mbirkilane, Malem Hodar et Gandiaye auront un système d'assainissement y compris le tout à l'égout pour certaines localités. Jusqu'ici, ces infrastructures étaient réservées aux grandes villes et aux capitales régionales.

Par Élimine FALL

Derrière les habitations de Guinguinéo, les travaux du vaste chantier de construction d'infrastructures, dans le cadre du Projet eau et assainissement en milieu rural (Peamir), avancent bien. Sur le site, le terrassement de la station d'épuration est à 85 % de taux d'exécution, alors que celui de la station de boue de vidange est à 95 %. Dans cette collectivité territoriale, 700 ménages auront un branchement à l'égout. C'est une première. « Le Chef de l'État veut régler ce problème d'équité. Jusqu'ici, les ouvrages d'assainissement étaient réalisés dans des grandes villes et agglomérations. C'est une vision du Président du Président de la République », a souligné le Directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (Onas), Dr Ababakar Mbaye. Il a conduit la délégation composée par le Directeur des travaux (Dt) Alioune Diop et Alioune Niang, coordonnateur du projet Peamir.

Ces infrastructures arrivent à point nommé. Le camion vidangeur acquis par la mairie est tombé en panne. La location des camions à partir de Kaolack pèse sur la charge des habitants de cette cité longtemps sortie de l'anonymat grâce à sa gare routière. « Parfois, même si un ménage a les moyens, il est obligé d'attendre car les chauffeurs de camions vidangeurs réclament qu'il y ait au moins plusieurs familles qui font la vidange en même temps », a rapporté le maire de cette cité, Rokhya Diouf. D'ici quelques mois, seront érigées une station d'épu-

ration de 1.100 m³/jour, une station de boue de vidange 20 m³/jour, une station de pompage. Ces ouvrages ont leur versant de développement durable. Le représentant du préfet a magnifié l'élan de décentralisation des services d'assainissement. « Ce projet répond parfaitement à la politique de territorialisation des politiques publiques du Président de la République Macky Sall. Il veut que l'équité sociale soit la base de sa politique publique. À Guinguinéo, nous aurons la chance de réutiliser les eaux épurées et le compost pour l'agriculture », a relevé l'adjoint au préfet, Amadou Sène Fall.

Une disponibilité de l'eau qui va remettre à flot l'agriculture et le maraîchage

Après Guinguinéo, la délégation s'est rendue à Nioro du Rip. Après une brève visite de courtoisie chez le préfet, elle a effectué une visite de chantier, dans la partie nord de la ville en venant de Kaolack. Sur place, des maçons posent des pavés sur le muret de rampe d'accès. De l'autre côté, des ouvriers sectionnent des barres de fer destinées à la fabrication des structures métalliques servant au coffrage. D'autres compartiments du système sont dans la phase de finition. Le taux d'exécution pour la partie génie civil est à 98 %.

D'ici quelques mois, une station d'épuration d'une capacité de 1.400 m³/jour, une station de boue de vidange de 20 m³/jour, 890 branchements domiciliaires seront mis en service. « Nous avons un réseau d'éva-



Avec le Projet eau et assainissement en milieu rural, l'Onas est en train de construire des infrastructures dans certaines villes secondaires.

uation des eaux pluviales. Il ne restait que celui du drainage des eaux usées », a estimé M. Sall, l'un des délégués de quartier.

Au-delà de la résolution de l'équation de la vidange, du dépotage, la mairie et des services déconcentrés de l'État sont déjà dans l'après mise en service des ouvrages. « Nous avons là une

aubaine pour développer le maraîchage durant toute l'année, fixer des jeunes dans leur terroir. Nous avons aussi là une opportunité pour amender nos sols et relancer l'agriculture », a avancé le Maire de Nioro du Rip, Momar Bâ.

À Mbirkilane, les ouvrages sortent de terre, loin des habi-

tations. Le bassin d'infiltration est dans la phase de finition, alors l'état d'avancement des travaux du lit et du bassin est rassurant. Le taux global d'avancement est de 86 %. Aujourd'hui, la vision de la nouvelle Direction générale de l'Onas, c'est de faire jouer au secteur un rôle prépondérant dans le développement local. « Nous sommes dans une zone agricole. L'eau épurée peut servir au maraîchage, à la culture fourragère alors que le compost un bon engrais organique plus recommandé pour amender les sols. Nous savons tous que l'engrais chimique dégrade le sol. Maintenant il reste à accentuer la sensibilisation des populations », a insisté le docteur Ababakar Mbaye.

Déjà les collectivités territoriales de Kounghoul, de Malem Hodar où les travaux de construction d'ouvrages d'assainissement ont atteint un niveau de réalisation satisfaisant ont intégré la réutilisation des eaux épurées et du compost.

Derrière Malem Hodar, d'autres villages auront accès à une vidange supportable

Les ouvrages d'assainissement sortent des entrailles d'une terre rocailleuse à Malem Hodar, un site aux allures d'une ancienne carrière. Le point de dépotage, les bassins sont construits. À côté, des ouvriers et des techniciens procèdent au coulage d'aire de séchage. Malgré la chaleur d'étuve, les représentants des populations sont sortis pour magnifier le choix de leur localité pour bénéficier des ouvrages d'assainissement. « Nous tenons à remercier le Président de la République Macky Sall d'avoir choisi Malem Hodar

parmi les localités bénéficiaires du projet. Les infrastructures vont polariser plusieurs villages. Peu de ménages pouvaient se permettre de louer, seuls, un camion vidangeur », a reconnu le Maire de cette localité, Abdoulaye Ka.

Le taux global d'avancement de 68 % ne surprend pas pour l'adjoint au sous-préfet. La clé de réussite d'un projet à la base repose sur l'implication des principaux bénéficiaires. « C'est un projet qui a été déroulé en parfaite harmonie avec les autorités administratives et terri-

toriales et les communautés. C'est ce qui a permis l'implication des populations, de la presse locale, autour du volet social et du volet de communication. Cela a abouti à une appropriation absolue de la communauté », a expliqué l'adjoint au préfet de Malem Hodar, M. Faye. Dans cette localité, en plus des perspectives d'intensification de l'agriculture et du maraîchage avec l'eau épurée et le compost, l'aménagement d'un bois communal fait partie des activités à entreprendre après la mise en service des ouvrages.

GANDIAYE

La ville durable bientôt une réalité

Les travaux de construction d'ouvrages d'assainissement n'ont pas encore démarré à Gandiaye. Mais déjà, les infrastructures suscitent beaucoup d'espoir auprès de la collectivité territoriale. « C'est la première fois que nous bénéficions d'un projet avec

autant d'investissements. Avec ces ouvrages infrastructures, nous aurons une ville moderne et durable que nous voulons construire », a affirmé le Maire de cette collectivité territoriale, Pape Songdé Diop. Gandiaye aura une station d'une capacité de 1.400

m³/jour, d'une station de traitement des boues de vidange d'une capacité de 20 m³/jour, d'une station de pompage, d'un réseau de 20.000 ml et de 700 branchements domiciliaires. Le montant des ouvrages est de 2.013.487.583 FCfa.

SITUATION DE LA COVID-19

4 nouvelles contaminations et 33 sous traitement

Quatre nouvelles infections sur un échantillonnage de 763 tests effectués. C'est ce qui est ressorti du bulletin épidémiologique du ministère de la Santé et de l'Action sociale du mardi 5 avril 2022. Ce qui représente un taux de positivité de 0,52%. Les nouveaux cas sont répartis entre 2 importés à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aïbd) et 2 autres issus de la transmission communautaire. Ces dernières sont enregistrées dans les départements de Dakar (1) et de Pikine (1). Aucun cas grave n'est pris en charge dans les services de

réanimation. Cependant, 3 patients ont été contrôlés négatifs et déclarés guéris. L'état de santé des autres malades est jugé stable. Le Sénégal a enregistré, à la date d'hier, 85.924 cas positifs de coronavirus dont 83.925 guéris, 1.965 décédés et 33 patients sous traitement. Pour ce qui concerne la vaccination, 1.462.800 personnes ont déjà été immunisées. Le ministère de la Santé et de l'Action sociale exhorte, toutefois, les populations au respect des mesures de prévention individuelle et collective.

Djibril NDIAYE

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Toute construction dans les zones non aedificandi interdite

L'État ne tolérera plus que des constructions soient érigées dans les zones non aedificandi. Cet avertissement est du Ministre de l'Environnement et du Développement durable dont les services ont fait arrêter, hier, des travaux de remblais sur un site situé dans la zone du marigot de Mbao.

Les inondations sont provoquées en grande partie par les constructions dans les zones non aedificandi. L'État est ensuite obligé de mettre beaucoup d'argent pour apporter des solutions. Ce rappel a été fait hier par le Ministre de l'Environnement et du Développement durable, Abdou Karim Sall, lors d'une visite effectuée sur un site non aedificandi et où des promoteurs immobiliers avaient décidé de réaliser des constructions à usage d'habitation. Il a affirmé que le Chef de l'État a donné des instructions fermes interdisant que des constructions soient érigées dans ces zones qui, souvent, sont des réceptacles d'eau ou en tous cas des zones non propices à des habitations.

En exécution de ces instructions, le Ministre Abdou Karim Sall a effectué, hier, une visite au marigot de Mbao à côté duquel des promoteurs immobiliers avaient déversé des gravats destinés à remblayer les lieux dans le but d'y construire des maisons. Une fois que l'information lui est parvenue, il a ins-

truit la brigade environnementale qui, en relation avec la Direction de la surveillance et du contrôle de l'occupation du sol (Descos), est intervenue promptement. Elle a ainsi fait arrêter les activités de remblai et a intimé l'ordre aux promoteurs immobiliers concernés de renoncer aux constructions et de retirer tous les gravats qui y ont été déversés.

Abdou Karim Sall a rappelé que même en étant détenteur d'un titre foncier, personne ne doit construire dans ce genre de site sans avoir disposé au préalable d'un quitus environnemental. Il a, cependant, exprimé toute sa satisfaction liée à la diligence avec laquelle cette affaire a été réglée.

Le ministre a fait savoir que le Président Macky Sall est dans une logique de prévention des inondations, non sans préciser que dans cette perspective, il est nécessaire d'éviter d'installer les Sénégalais dans les zones non aedificandi. Dès lors, il a alerté ceux qui seront tentés de construire sur n'importe quel lopin de terre à revoir leur copie.

M. Sall a révélé que le marigot de Mbao va être l'exécutoire de toutes les eaux pluviales qui viendront de Keur Massar, après que le Chef de l'État a conçu pour ce nouveau département un plan spécial de lutte contre les inondations.

« En construisant sur ces zones non aedificandi, on va certainement aggraver la problématique des inondations », a-t-il souligné, rappelant que Macky Sall a instruit les services concernés de poursuivre toutes les initiatives enclenchées dans le département de Pikine pour en finir une bonne fois pour toutes avec les inondations.

Abdou DIOP



En visite au marigot de Mbao, le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a décidé d'interdire toute construction dans cette zone.

COLLÈGE AMÉRICAIN DES GYNÉCOLOGUES OBSTÉTRICIENS Le Pr Cheikh A. Tidiane Cissé de l'Ucad devient membre d'honneur

Le Collège américain des gynécologues obstétriciens (Acog) vient de décerner au Pr Cheikh A. Tidiane Cissé de la Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) la prestigieuse distinction de membre d'honneur. L'information est de la Direction de la communication de l'Ucad

à travers un communiqué reçu à notre rédaction. Selon la même source, c'est une première en Afrique sub-saharienne qui honore l'Ucad ainsi que la gynécologie-obstétrique africaine. « Comme pour la distinction de membre d'honneur en 2012 par le Collège national des gynécologues-obstétriciens français (Cngof), cette nouvelle reconnais-

sance est, selon le Pr Cissé, une invite supplémentaire à s'investir davantage dans la promotion de la santé des femmes et du couple mère-enfant, particulièrement en Afrique », lit-on dans le document. La Direction de la communication de l'Ucad adresse ses félicitations au Pr Cheikh A. Tidiane Cissé.

Aliou KANDÉ